

#Baromètre 2020

“ Baromètre 2020 de l'épargne en France et en régions ”

Pour 66% des Franciliens, l'impact du nouveau système de retraite sur leur situation n'est pas clair

Alors que l'étude révèle que 40% des Franciliens ne savent pas ce qu'est un rendement, la mise en place d'une stratégie individuelle de financement de la retraite semble compliquée

L'impact du nouveau système de retraite sur la propre situation des Franciliens



CLAIR



PLUTÔT PAS
CLAIR



PAS DU TOUT
CLAIR

Altaprofits, leader de l'assurance vie sur Internet & Conseil en Gestion de Patrimoine, publie les résultats de son "Baromètre annuel de l'épargne en France et en régions", réalisé par Ifop.

Corollaire à l'attachement très fort des Franciliens à l'épargne, près de neuf franciliens sur dix (86%) possèdent au moins un produit d'épargne dans un établissement bancaire ou financier.

29% des franciliens déclarent posséder un seul produit d'épargne et 57% plusieurs. Les franciliens sont nombreux à placer de l'argent de manière fréquente : **43% alimentent leurs produits épargne au moins une fois par mois**, et les trois quarts (70%) d'entre eux au moins une fois tous les six mois.

Dans le détail des montants, les Franciliens ayant de l'épargne déclarent posséder en moyenne 41 197€, ce montant moyen dissimulant une importante hétérogénéité : parmi les franciliens se prononçant, 13% déclarent en effet posséder moins de 5 000€ (dont 7% moins de 1 000€) tandis que 6% déclarent détenir plus de 80 000 € en produit d'épargne.

Une épargne prudente pour faire face aux imprévus

40% de ceux possédant au moins un produit d'épargne déclarent que la principale raison qui les poussent à épargner est de constituer une épargne de précaution, pour faire face aux imprévus. Que ce soient des petits imprévus du quotidien, comme une panne de voiture ou le remplacement d'un appareil ménager pour 33%, ou plus spécifiquement dans le contexte actuel, pour faire face à une éventuelle situation exceptionnelle, comme la crise sanitaire de la Covid-19, pour 7% d'entre eux. Pour 31%, l'épargne sert avant tout à financer un projet. Projet à long terme pour 25% (comme un achat immobilier, la préparation de la retraite ou le financement des études) ou à court terme pour 6% d'entre eux (comme l'achat d'une voiture ou le financement d'un voyage). Pour 23%, c'est la volonté de

dissocier leurs économies de leur compte courant qui les poussent à épargner et 7% citent une autre raison.

Contrairement à notre précédent baromètre réalisé en juin 2019, la crise liée à la Covid-19 a « rebattu les cartes » de l'épargne en France. Les franciliens privilégient maintenant l'épargne de précaution plutôt que les projets à long terme. Ils souhaitent pouvoir faire face à n'importe quelle crise, qu'elle soit financière ou sanitaire.

66% des Franciliens ne comprennent pas le nouveau système de retraite...

L'impact du nouveau système de retraite à point, dont le projet de réforme est porté par le gouvernement, sur leur propre situation n'est pas clair pour 66% des Franciliens, et pour près d'un tiers (28%) son impact est même « pas du tout » clair.

Malgré quelques écarts générationnels, ce score est relativement homogène sur le critère d'âge, en revanche, on constate une importante différence selon le sexe : la proportion de femme estimant l'impact de ce nouveau système pas clair atteint en effet 71% contre seulement 59% des hommes.

...Et une importante proportion (36%) d'entre eux ne sait pas vers quel interlocuteur se tourner pour répondre à leurs questions ou demander des conseils sur la préparation de leur retraite

Et ils sont même 39% à compter sur leurs propres moyens pour chercher de l'information. La banque de l'épargnant n'arrive elle que loin derrière avec 23% mais largement devant les intermédiaires en ligne comme un courtier ou conseiller fiscal (cité par 5%) ou un autre interlocuteur (sans précisions), cité par 5% d'entre eux.

Les Franciliens se pensent être de piètres connaisseurs en économie

Invités à estimer leur niveau de connaissance en matière d'économie, les Franciliens ne s'octroient à peine plus que la moyenne, avec **un score moyen atteignant seulement 5,18/10**. Si la majorité (57%) d'entre eux estiment avoir des connaissances moyennes (note comprise entre 5 et 7/10), près d'un tiers s'attribue une note inférieure ou égale à 4 (30%) et seuls 13% estiment avoir de bonnes connaissances (note comprise entre 8 et 10).

Cette autoestimation de connaissances est confortée par le fait que si 74% des franciliens ont su reconnaître la définition de l'inflation parmi différentes propositions, **seulement 60% ont su identifier celle du rendement**. Au global, **1 Francilien sur 2 (51%) connaît la signification de ces 2 termes qui sont pourtant des fondamentaux de l'économie**.

Stellane Cohen, Directrice Générale d'Altaprofits, commente : « *Un des grands enseignements de cette étude est l'évolution des comportements des épargnants Franciliens qui préfèrent chercher de l'information financière et patrimoniale par leurs propres moyens même s'ils reconnaissent que leur capacité à évaluer et agir seuls sur leur épargne est aujourd'hui limitée. Dans cette période où se dessine un nouveau projet de réforme des retraites, le résultat de ce baromètre montre que le manque d'information, et peut être d'intérêt pour l'économie, rend difficile la prise de décision et la préparation de la retraite. D'ailleurs, une récente actualité confirme ce manque ; l'AMF organise une série de conférences pédagogiques destinées à sensibiliser le grand public au rôle de l'épargne dans le financement de l'économie, parallèlement à la période de relance.. Aujourd'hui plus que jamais, l'accompagnement d'un professionnel du conseil patrimonial sur le sujet est fondamental.* ».

Méthodologie : le Baromètre Altaprofits de l'épargne en France et en région a été réalisé par IFOP du 18 au 24 août 2020 auprès d'un échantillon de 2 401 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus et constitué selon la méthode des quotas. Interviews réalisées en ligne.

* Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : « **Sondage IFOP pour Altaprofits, août 2020** » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

La synthèse et les données brutes
du sondage « **IFOP pour Altaprofits, août 2020** » sont disponibles sur demande.

Contact presse Altaprofits :

Brigitte Huguet / brigitte.huguet@wanadoo.fr ou information-presse@altaprofits.fr / Tél. +33 1 46 34 78 61
Emmanuelle Pionnier / emmanuelle.rp@oxygen-rp.com / Tél. +33 6 09 09 15 06

A propos d'Altaprofits : Altaprofits et Cosevad (Generali France) ont finalisé leur alliance le 15 janvier 2020. En s'inscrivant à la fois dans la continuité et dans une accélération de leur développement pour faire rayonner la marque Altaprofits, tant en France qu'à l'étranger, le projet s'attache à perpétuer sa culture pionnière. La nouvelle entité Altaprofits se positionne « phygital » en réponse aux nouvelles attentes des épargnants et à un marché de l'épargne en pleine mutation.

Altaprofits est le créateur de l'assurance vie en ligne « sans frais d'entrée ». Depuis 1999, l'entité n'a cessé d'innover tant sur la diversité des supports proposés (Exchange Traded Fund, titres vifs, OPCI, SCI, SCPI), que sur l'étendue de sa gamme (assurance vie et celle de droit luxembourgeois, PEP, PEA, contrats retraite : PERP, PER et Madelin, prévoyance), la diversité de ses partenaires (compagnies d'assurance et gestionnaires de renom) ou encore sur le déploiement d'outils de simulation, pilotage et suivi quotidien des investissements. Cette stratégie de long terme lui a permis de positionner et d'affirmer son leadership à travers une offre d'épargne complète et adaptée à chaque besoin sur le site www.altaprofits.com.

Altaprofits compte 51 000 clients pour un encours proche de 3 milliards d'euros, une équipe de 55 collaborateurs et conseillers à l'expertise patrimoniale reconnue et reçoit dans ses bureaux parisiens situés au 17, rue de la Paix à Paris.

Courtage d'assurances et MIOBSP : Garantie Financière et Responsabilité Civile Professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des assurances. ORIAS n° 07 023 588, www.orias.fr, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - ACPR, 4, place de Budapest – CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Produits financiers et bancaires : Conseiller en Investissements Financiers enregistré sous le n° D011735 auprès de la CNCIF - Association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers. Altaprofits - Société Anonyme de courtage d'assurances à directoire et conseil de surveillance au capital de 3 067 200 euros - RCS Paris 428 671 036. Code NAF : 6622Z. 17, rue de la Paix - 75002 Paris, www.altaprofits.com.
Tél. : 01 44 77 12 14 (appel non surtaxé) - Fax : 01 44 77 12 20.

Communication à destination des professionnels.